

345254-2026 - Mise en concurrence

France – Services des postes et télécommunications – Téléphonie Fixe

OJ S 96/2026 20/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Adresse électronique: jerome.bottana@rte-france.com

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Téléphonie Fixe

Description: Fourniture de numéros spéciaux et services associés

Identifiant de la procédure: 2fd65891-b201-4e32-b682-b3c01a88de43

Identifiant interne: 25127

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64000000 Services des postes et télécommunications

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 7 place du Dôme

Ville: Puteaux

Code postal: 92073

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 280 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: « Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11.

Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'

escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Téléphonie Fixe

Description: Fourniture de numéros spéciaux et services associés

Identifiant interne: 25127

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64000000 Services des postes et télécommunications

Options:

Description des options: 6 ans fermes + 2 années optionnelles

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 8 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 280 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: ///////////////Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. ///////////////Capacité économique et financière : Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure ///////////////Capacité technique et professionnelle : Complétude du Cadre de Réponse à Candidature: • Fourniture d'une présentation de l'entreprise (5 pages max) démontrant sa capacité à répondre aux besoins et attentes de RTE • Capacité d'être en mesure d'établir les pièces contractuelles et comptables en français (remise des documents et attestations en langue française) Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: .Critères d'aptitude technique : Chaque critère ci-dessous est éliminatoire : 1) En application des dispositions de l'article L. 33-1 du code des postes et communications électroniques, le candidat devra avoir réalisé une déclaration auprès de l'ARCEP et devra s'être vu remis le récépissé de sa déclaration validant son statut légal "d'opérateur de services téléphoniques" 2) Le candidat devra avoir une hotline s'exprimant en français accessible 24h/24, 7j/7, 3) Le candidat doit être en mesure de proposer des Garanties de temps de rétablissement (GTR) de 4 heures, 24h/24, 7j/7 4) Le candidat devra fournir une solution complète de gestion des numéros spéciaux SVA, incluant l'attribution et la personnalisation des numéros, le routage des appels, ainsi qu'un portail web sécurisé permettant l'administration, le paramétrage, la consultation des statistiques et la gestion des configurations d'acheminement. 5) Le candidat devra démontrer sa capacité à fournir des numéros spéciaux accessibles depuis la métropole et/ou de l'international. 6) Le candidat doit être en capacité d'assurer la portabilité des numéros spéciaux

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: .Critères de sélection Si le nombre de candidats est supérieur à 4, application des critères de sélection : 1) Le candidat devra présenter 3 références sur lesquelles il fournit un service de numéros spéciaux auprès de sociétés d'une taille supérieure à 5000 salariés et de plus de 100 sites physiques distincts situés en France continentale 2) Pertinence de la présentation de la société démontrant la capacité du candidat à répondre aux prestations objets du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX OPTIONS INCLUSES

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Qualité

Description: TECHNIQUE

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: ENVIRONNEMENT

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <http://rte-france.bravosolution.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 01/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: VOIR DOCUMENT DE MARCHE

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: DISPONIBLE SUR LE SITE BRAVOSOLUTION

Arrangement financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en terme de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 4

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 14413 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Numéro d'enregistrement: 444 619 258 02482

Département: Direction des Achats

Adresse postale: 7C place du Dôme

Ville: Puteaux

Code postal: 92073

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Direction des Achats

Adresse électronique: jerome.bottana@rte-france.com

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://www.rte-france.com>

Profil de l'acheteur: <https://rte-france.bravosolution.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 1234567

Département: Instance chargée des procédures de recours

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Instance chargée des procédures de recours

Adresse électronique: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 01 40 97 10 10

Adresse internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Adresse URL pour l'échange d'informations: <http://rte-france.bravosolution.com>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0e3992ee-9811-42cf-9704-9a94ac6735f1 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 18/05/2026 14:45:05 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 345254-2026

Numéro de publication au JO S: 96/2026

Date de publication: 20/05/2026